

LONGTAIN (*Albert-Michel*), Directeur de Société (Ensival, 18.6.1863—Bruxelles, 9.8.1909).

Longtain avait près de trente ans lorsqu'il fut admis au service de la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo.

Embarqué en janvier 1893, il fut envoyé dans la région de l'Itimbiri où il fonda la factorerie de Tshimbi; l'année suivante, il créa le poste de Mongo près d'Umangi.

Rentré en Belgique en 1895, après un congé de six mois, il entra au service de l'*Anglo-Belgian Rubber and Exploring Co* (A. B. I. R.) dont la concession s'étendait aux bassins des rivières Maringa et Lopori. Chef de factorerie, il reçut la mission d'étendre l'occupation de la concession par l'installation de comptoirs commerciaux dans le bassin du Lopori.

Longtain est ainsi amené à faire la reconnaissance commerciale du bassin. Il fonda la factorerie d'Ekutshi. Cette mission terminée à la satisfaction de la société, Longtain rentra en Europe en 1898.

À l'expiration de son congé, il est nommé directeur de la société et en prend la charge. Toujours très actif, il crée huit nouvelles factoreries, poursuit la reconnaissance des régions voisines des sources du Lopori et de la Maringa et assure l'application dans toute la concession des prescriptions légales relatives à la récolte du caoutchouc et à sa replantation.

Albert Longtain revient en congé en août 1900 et réembarque pour l'Afrique en septembre 1901. Au cours de ce terme, il installe de nouveaux postes et s'applique à déterminer les limites de la concession.

Rentré en Europe en mai 1903, Longtain retourne au Congo en octobre de la même année.

À cette époque, la campagne contre le Congo léopoldien avait atteint un paroxysme. Inspirée à l'étranger par des préoccupations sordides (procès Burrow-1902-1904) ou peu avouables et, en Belgique, par des haines antidynastiques s'affirmant même au Parlement, certaine presse, exagérant ou généralisant des abus et quelques actes de cruauté relevés au Congo, dans les domaines concédés notamment, alimentait cette campagne qui mit en péril l'effort colonial belge d'un quart de siècle.

La situation de l'A. B. I. B., vitupérée par Casement, retenait l'attention générale; elle retint donc l'attention particulière de la Commission d'enquête qui parcourt la région concédée, au cours du 4^e trimestre 1904. Longtain eut à se défendre et à défendre ses agents devant elle. Cela fait, il rentra en Belgique (janvier 1905) et mit fin à sa carrière coloniale.

Le Rapport de la Commission d'Enquête qui fut publié *in extenso* vint, par la suite, faire justice des exagérations et des systématisations outrancières qui avaient ému l'opinion publique.

Quelque temps après, le Gouvernement de la Colonie se substituait à l'A. B. I. R. dans la tâche de la mise en valeur de la région concédée.

14 avril 1953.
A. Engels.